10B137

ANNEXE n° 1

NOMINATION DU PREMIER GERANT

DEPOT R.C.S. N°
07041021 35
TRIBUNAL DE COMMERCE - ST ETIENNE

de la société " ABC MARINE SURVEILLANCE ", société à responsabilité limitée en formation au capital de 1 000 Euros, ayant son siège à SAINT HEAND (Loire), 14, Lotissement Les Raymondes, dont les statuts sont établis suivant acte sous seings privés en date de ce jour.

0. - PARTIES A L'ACTE

- Monsieur Jolyon FASSIN demeurant à SAINT HEAND (Loire), 14, Lotissement Les Raymondes

Associés de la société ci-dessus dénommée

I - NOMINATION DU GERANT - REMUNERATION

En application des dispositions de l'article 2 des statuts de la société ci-dessus dénommée, les associés nomment :

- Monsieur Jolyon FASSIN, associé ci-dessus nommé comme premier gérant.

La durée du mandat n'est pas limitée.

La fixation de la rémunération de la gérance est reportée à une assemblée ultérieure.

Le gérant désigné, intervenant à cet effet, déclare accepter le mandat confié, précisant qu'à sa connaissance, il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction ou de déchéance faisant obstacle à son exercice.

II. - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont confiés à tout porteur soit de copies authentiques ou d'originaux selon le cas, soit de copies ou d'extraits conformes du présent acte à l'effet de l'accomplissement de toutes formalités requises.

Fait à SAINT ETIENNE

Le 1er avril 2010

en 4 originaux formant annexe des statuts de la société susvisée.

Bon pour mandat